RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

GROUPES INTERPARLEMENTAIRES D'AMITIÉ ET GROUPES D'INFORMATION INTERNATIONALE



IRAK: UNE NATION À LA RECHERCHE DE SON UNITÉ, UN ÉTAT À LA RECHERCHE DE SA SOUVERAINETÉ

Compte rendu du déplacement du groupe interparlementaire d'amitié France – Irak à Bagdad et Erbil

6 au 11 juin 2022

Une délégation du groupe interparlementaire d'amitié France-Irak s'est rendue, du 6 au 11 juin 2022, à Bagdad et Erbil. Conduite par Mme Nicole Duranton, présidente du groupe, elle était par ailleurs composée de M. Claude Kern, vice-président, M. Rémi Féraud, secrétaire, et Mme Else Joseph.

Ce déplacement intervenait à un moment charnière dans la vie politique irakienne : les élections législatives d'octobre 2021, qui ont vu la victoire du courant sadriste (chiite nationaliste), n'ont toujours pas débouché sur la formation d'un nouveau gouvernement. Ce blocage prolongé, résultat de tractations infructueuses entre partis, menace à terme l'équilibre de la jeune démocratie irakienne.



La délégation avec les membres de la commission des affaires étrangères du Parlement irakien et l'ambassadeur de France, M. Éric Chevallier

Après un accueil à la résidence de France par l'ambassadeur, M. Éric Chevallier, la délégation a pu rencontrer les plus hautes autorités du pays : le Premier ministre, M. Mustafa al-Kazimi, et le ministre des affaires étrangères, M. Fuad Hussein. Elle s'est également entretenue avec le président du Gouvernement régional du Kurdistan, M. Netchirvan Barzani, ainsi que la présidente du Parlement de la région du Kurdistan, Mme Rewaz Faig, et le vice-président,

M. Hemin Hawrami. Enfin, elle a rendu visite au maire du district de Sheykhan, M. Sardar Yahya.

La délégation a également rencontré, au Parlement irakien, les membres de la commission des affaires étrangères, dont Mme Vian Sabri, nouvelle présidente du groupe d'amitié Irak-France.

Le déplacement comportait un volet culturel important, à Bagdad comme à Erbil. Les membres de la délégation ont ainsi pu visiter, dans la capitale, l'Institut français d'Irak, où un documentaire de la chercheuse Sabrina Mervin sur le pèlerinage chiite à Kerbala a été projeté, et le musée de Bagdad, témoignage du passé plurimillénaire de la civilisation irakienne. Cette visite s'est prolongée par un entretien avec M. Laith Hussein, président de l'Autorité générale de l'archéologie et du patrimoine.

Au Kurdistan, la délégation a visité la citadelle d'Erbil, où se trouve une antenne de l'Institut français du Proche-Orient (IFPO) ainsi que le futur siège de l'antenne d'Erbil de l'Institut français d'Irak. Elle a également rencontré le réalisateur Hiner Saleem, kurde irakien installé en France, qui tourne son prochain film à Erbil.

Enfin, la dernière partie du séjour a été consacrée à la question des minorités, avec la visite du monastère de Mor Mattai (Saint Matthieu), dominant la plaine de Ninive, et celle du sanctuaire yézidi de Lalesh. Ces entrevues ont été préparées par la rencontre, à Bagdad, de M. Luc et Mme Blandine Boureau, respectivement directeur pays et directrice pays adjointe lrak de l'Œuvre d'Orient.

La délégation a pu visiter les locaux de l'ambassade de France et se rendre compte des conditions de travail particulièrement éprouvantes de nos diplomates. Dans le

IRAK: UNE NATION À LA RECHERCHE DE SON UNITÉ, UN ÉTAT À LA RECHERCHE DE SA SOUVERAINETÉ

contexte sécuritaire toujours incertain (voir *infra*), tout déplacement hors des emprises de l'ambassade et de la résidence de l'ambassadeur s'effectue en effet en véhicule blindé, sous la protection permanente du GIGN.

La délégation tient à saluer la mobilisation de notre personnel diplomatique, qui opère dans des contextes parfois très difficiles, et celle de nos forces de sécurité, qui assurent la sécurisation de la présence française.



La présidente de la délégation salue le Premier ministre, M. Mustafa al-Kazimi, sous le regard de l'ambassadeur de France, M. Éric Chevallier

I. – Un blocage politique généralisé, à Bagdad comme à Erbil

Lors du précédent déplacement du groupe d'amitié, en novembre 2016, le contexte était tout autre : le groupe terroriste État islamique (Daech) contrôlait encore une partie importante du territoire irakien, qui se trouvait de fait en état de guerre.

Depuis, l'organisation a perdu son implantation territoriale et les institutions démocratiques ont recommencé à fonctionner. Les dernières élections du Parlement, tenues en octobre 2021 à la suite d'un vaste mouvement civil de protestation, se sont déroulées sans incident notable.

Cependant, malgré sa victoire – relative, avec 73 sièges sur 329 – et la formation d'une coalition avec les sunnites et le Parti démocratique du Kurdistan (PDK), le courant nationaliste-religieux dirigé par le clerc chiite Moqtada al-Sadr a échoué à former un gouvernement. En cause, les forces chiites rivales liées aux milices de la Mobilisation populaire (Hachd) qui, malgré leur position minoritaire, ont réussi, par des manœuvres parlementaires, à s'y opposer.

Si les institutions semblent fonctionnelles, elles sont en réalité minées par plusieurs réalités propres au contexte irakien. D'abord, l'existence de milices, majoritairement chiites, constituées au nom de la lutte contre Daech, qui sont désormais à la fois des organisations

armées et des acteurs politiques et économiques. Ensuite, le confessionnalisme, qui détermine la répartition des postes publics à tous les niveaux et empêche l'exercice normal des oppositions politiques. Les partis se constituent en effet, dans leur très grande majorité, sur une base ethnique ou religieuse.

Troisième réalité, les ingérences étrangères, favorisées par les deux premières puisque chaque faction ethnique ou religieuse tend à chercher des appuis auprès d'un protecteur étranger. Le premier bénéficiaire est l'Iran, qui exerce une forte influence sur les milices du Hashd, dont certaines lui sont directement affiliées.

Confessionnalisme et ingérences étrangères sont régulièrement dénoncés par le courant nationaliste de Moqtada al-Sadr et de nombreux responsables politiques. Le Premier ministre, dans son entretien avec la délégation, a lui aussi souligné les effets délétères de l'interventionnisme iranien, mais aussi turc, la Turquie ayant lancé en avril 2022 une opération militaire en territoire irakien contre le Parti des travailleurs du Kurdistan (PKK).

Ce blocage a des conséquences économiques et sociales concrètes. L'exaspération de la population monte face à ce qui est perçu comme une incapacité généralisée de la classe politique à résoudre les problèmes du pays : ingérences étrangères, défaillance des services publics et corruption endémique.

L'adoption, durant le séjour de la délégation, d'une proposition de loi destinée à affecter le surplus de 15 milliards d'euros lié à la hausse des revenus du pétrole à la satisfaction des besoins alimentaires les plus urgents n'est pas de nature à apaiser la colère populaire. À l'approche de l'été, où les coupures d'électricité récurrentes laissent la population, en particulier la plus pauvre, exposée à des températures étouffantes, toutes les conditions sont réunies pour une nouvelle explosion sociale.

La région autonome du Kurdistan fait face à des difficultés comparables, dans un contexte politique moins lourd. L'organisation des élections parlementaires du mois d'octobre est en effet remise en question par un désaccord entre le PDK, parti dominant, et les autres partis conduits par l'Union patriotique du Kurdistan (UPK) autour du mode de scrutin.

Ce désaccord a des répercussions au niveau national, puisque le PDK et l'UPK ne se sont pas encore entendus sur l'identité du candidat à la présidence de la République, qui revient traditionnellement à un Kurde.

IRAK: UNE NATION À LA RECHERCHE DE SON UNITÉ, UN ÉTAT À LA RECHERCHE DE SA SOUVERAINETÉ

Plus fondamentalement, ces blocages empêchent d'aborder les contentieux de fond entre le gouvernement central et la région autonome : part du budget national allouée à la région autonome du Kurdistan, exportation directe du pétrole exploité sur son territoire, et enfin sort des « zones disputées » entre les deux entités. De leur règlement dépend pourtant l'avenir de l'Irak en tant que nation souveraine.

II. – Des minorités en situation précaire

Un volet important du déplacement était consacré à la question des minorités ethniques et religieuses. Après l'épisode Daech, qui a mis en péril la notion même de coexistence religieuse en Irak, tous les acteurs politiques sont attachés à souligner que la diversité ethnique et religieuse du pays est une source de fierté et mérite d'être préservée. Les députés irakiens présents à la rencontre avec la délégation offraient ainsi un échantillon des différentes composantes de la société irakienne.

De son côté, le Premier ministre a insisté auprès de la délégation sur le fait qu'il avait toujours veillé, depuis son entrée en fonctions en mai 2020, à maintenir de bonnes relations avec toutes les composantes de la nation irakienne – sunnites, chrétiens et Kurdes en particulier.

Cependant, au-delà des discours, la délégation a pu constater combien cette coexistence religieuse était précaire. Les pères dominicains rencontrés à Erbil, très impliqués dans la reconstruction de Mossoul, ont ainsi raconté comment les relations entre les groupes s'étaient délitées dans la ville, avant même l'arrivée de Daech en 2017.



La délégation en compagnie de Mor Timothy Mosa Alshamany, archevêque du monastère de Mar Matti, d'un prêtre et du consul général de France à Erbil, M. Olivier Decottignies

Les pères du monastère de Mor Mattai ont raconté leurs efforts pour faire revivre une communauté sévèrement éprouvée par l'émigration et en butte à des rivalités avec une autre minorité religieuse, les Shabak, qui ont formé une milice sous la protection du Hashd.

La rencontre avec le maire du district de Sheykhan, M. Sardar Yahya, a été l'occasion d'un échange avec des représentants de la communauté yézidie : le district a en effet reçu, au fil des décennies et des persécutions, de nombreux réfugiés de cette communauté, venus en particulier du Sinjar.

La question douloureuse des captives yézidies de Daech, dont certaines sont probablement toujours dans des familles musulmanes, et des enfants que ces dernières ont eus de leurs bourreaux, a été évoquée. Leur réintégration dans la communauté d'origine est en effet difficile, la loi irakienne considérant tout enfant né de père musulman comme musulman.

La délégation a ensuite pu visiter le sanctuaire yézidi de Lalesh, où elle s'est entretenue avec le responsable de la communauté, le Mir Hazim Tahsin Beg. Celui-ci a instamment demandé à la France d'œuvrer à la reconnaissance internationale du génocide yézidi. Il a également évoqué la situation difficile au Sinjar, principal foyer de peuplement yézidi, où la Turquie et l'Iran se livrent à une lutte d'influence par milices interposées. L'accord signé en octobre 2020 entre le gouvernement régional du Kurdistan et le gouvernement national sur le maintien de l'ordre dans la zone reste pour le moment lettre morte.



La délégation à Lalesh avec plusieurs hauts responsables yézidis et le consul général de France

Cette situation préoccupante rend d'autant plus urgents les efforts de préservation et de sauvegarde du patrimoine religieux et spirituel irakien, plus que jamais en danger de disparition. La France est en pointe dans ce domaine, comme la délégation a pu le constater en visitant le scriptorium Syriacum d'Erbil, où un projet de restauration, de numérisation et de catalogage d'un fonds exceptionnel de manuscrits syriaques est en cours, avec le soutien de la Bibliothèque national de France (BNF) et de la fondation Aliph.

IRAK: UNE NATION À LA RECHERCHE DE SON UNITÉ, UN ÉTAT À LA RECHERCHE DE SA SOUVERAINETÉ

III. – La France en Irak: une excellente image, un savoir-faire à faire valoir

Tous les interlocuteurs de la délégation ont souligné combien la France était appréciée en lrak. La présidente du Parlement de la région autonome du Kurdistan a ainsi observé que la France, à Erbil comme à Bagdad, était reconnue comme un arbitre.

Cette position est le reflet de l'engagement français auprès de l'armée irakienne dans la lutte contre Daech, comme des liens anciens avec les Kurdes — ainsi, le président Netchirvan Barzani n'a pas manqué de remercier le Président Macron de l'avoir reçu peu après le référendum sur l'indépendance de l'automne 2017, qui avait isolé les Kurdes sur la scène internationale. Le Premier ministre, Mustafa al-Kazimi, a quant à lui exprimé sa reconnaissance pour l'initiative du Président d'organiser la « Conférence des voisins » de Bagdad en août 2021.

La France est d'autant plus appréciée au Kurdistan d'Irak qu'une certaine déception s'exprime à l'égard des États-Unis. M. Netchirvan Barzani a ainsi eu, devant la délégation, des propos sévères pour l'allié américain, auquel il reproche de rester sans réaction devant les attaques de drones qui frappent régulièrement le territoire de la région autonome. La dernière a eu lieu à Erbil le soir de l'arrivée de la délégation, faisant trois blessés.

Les parlementaires irakiens rencontrés à Bagdad par la délégation ont, quant à eux, insisté sur les différents domaines de la coopération franco-irakienne dessinés par le partenariat stratégique de 2019.

Mme Vian Sabri a, en particulier, évoqué le développement du partenariat universitaire et scientifique et la coopération parlementaire, soulignant les besoin des députés en matière de formation juridique.

Plusieurs députés ont également déploré le retard pris dans la mise en œuvre d'importants contrats, notamment le métro aérien de Bagdad confié à Alstom, à cause des blocages politiques.

Les députés irakiens comme les interlocuteurs kurdes ont également exprimé une forte demande en matière d'expertise dans les domaines agricole et environnemental. L'Irak est en effet l'un des pays les plus exposés aux du changement climatique : températures dépassant les 50°C, salinisation des sols, baisse du débit du Tigre et de l'Euphrate... L'un des parlementaires rencontrés par la délégation a qualifié le changement climatique de « plus grand danger encore pour l'Irak que le terrorisme » – signe d'une prise de conscience tardive mais réelle des enjeux environnementaux par la classe politique.

La France a donc un savoir-faire et une expérience précieux à mettre au service de ses partenaires irakiens. Très concrètement, des pistes de coopération décentralisée avec les autorités locales de la région du Kurdistan ont été explorées, notamment en matière d'eau et d'assainissement.

*

Au cours de ce déplacement exceptionnellement riche, la délégation a pu mesurer à la fois l'ampleur des défis politiques, sociaux, environnementaux auxquels l'Irak est confronté, et le rôle positif que la France peut y jouer.

Composition de la délégation



Mme Nicole DURANTON
Présidente du GIA
Sénateur de l'Eure
(RDPI)



M. Claude KERN
Vice-président du GIA
Sénateur du Bas-Rhin
(UC)



M. Rémi FÉRAUD Membre du GIA Sénateur de Paris (SER)



Mme Else JOSEPH

Membre du GIA

Sénatrice des Ardennes
(LR)

Composition du groupe d'amitié : http://www.senat.fr/groupe-interparlementaire-amitie/ami_615.html